CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59600** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : HELFAUT TRAVAUX

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/09/2024

Capital : 300 750

ZA LA FONTAINE COLETTE
BILQUES
62570 HELFAUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST OMER

Siret : 318 290 988 00050

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 0024636/A

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H74915P1351000 002134807/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1351000/002 149374/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 21 12 73 80 **Fax :** 03 21 12 73 86

Portable : 06 27 08 47 86

Responsabilité légale :
COCHET PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.helfauttravaux.com

E-mail : sophie_c@helfaut-travaux.fr

Effectif moyen : 92 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 20 622 302 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	54	20/09/2023
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	10	27/08/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 11:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.